

LA MIGRATION DES LIVRES DANS LE SUD-EST DE L'EUROPE (MILIEU DU XIX^e SIÈCLE)

VIRGINIA BLÎNDA

(Institut d'Études Sud-Est Européennes, Bucarest)

Our paper explores some aspects of the dissemination of printed books in Southeast Europe, using as framework the existing legislative context. To this end, our research performs a general analysis of the book regime in the Romanian Principalities (especially in Wallachia), the printing of books for Southeast European communities in the North Danube territories, and the regulations on book circulation in the Ottoman Empire (mid-century nineteenth century and in the decades that followed). Mobility of the print in Southeast Europe led to the emergence and evolution of some cultural, political and legal practices, and they all contributed to the impact that access to knowledge had on these communities.

Keywords: Books; Romanian Principalities; Southeast European communities; Mid of the 19th Century.

INTRODUCTION

Au fil des siècles, la migration¹ du livre imprimé a suivi en général les parcours constitués par l'organisation et le fonctionnement des différents centres typographiques. Ce phénomène fut inévitablement associé à la circulation des individus, soit en tant que créateurs directs du livre (imprimeurs et autres artisans), soit en tant qu'auteurs, éditeurs, distributeurs (colporteurs, libraires, commerçants). La circulation du livre n'aurait pu exister et résister comme phénomène culturel en l'absence d'un univers satellitaire qui, à son tour, a éveillé des passions, des curiosités, des ambitions et la conviction que le monde pouvait être changé par l'accès au savoir.

La mobilité des gens et des idées a engendré de nouvelles relations – sociales, économiques, politiques, culturelles – dont la source se retrouve le plus souvent dans un paradigme identitaire créé par la distance et la séparation (l'exil). Pour certaines communautés des Balkans, l'impossibilité de développer leurs projets sur leurs propres territoires a conduit à l'apparition de formes adaptatives d'actualisation

¹ Il convient de préciser que nous utiliserons les termes de *migration*, *mobilité* ou *circulation* selon une perspective historique concernant des réalités culturelles des communautés des Balkans spécifiques de la moitié du XIX^e siècle. Au centre de ces formes de déplacement se trouve le livre laïc (produit ou importé) qui circulait sur le territoire des Principautés roumaines et dans l'Empire ottoman.

de l'absence par l'intermédiaire de l'action². La circulation du livre laïque dans l'espace sud-est européen au milieu du XIX^e siècle révèle la manière dont la mobilité du savoir implique, le plus souvent, l'action à distance.

Notre recherche parcourra trois registres d'analyse : le régime de la circulation du livre dans les Principautés roumaines ; la production de livres pour d'autres communautés sud-est européennes dans les territoires roumains ; les réglementations de la circulation du livre dans l'Empire ottoman au milieu du XIX^e siècle et pendant la période suivante. Nous suivrons donc le contexte législatif et géopolitique où le livre laïque a circulé dans l'espace sud-est européen, sans renvoyer à des typologies explicites de lectures ou de lecteurs tombant sous le coup de ces réglementations.

*

En Europe, la migration du livre imprimé a été conditionnée par un certain nombre de facteurs dont les progrès de l'imprimerie, l'alphabétisation, les régimes politiques en place, les législations en vigueur, etc.

Dans l'espace sud-est européen, la circulation du livre au milieu du XIX^e siècle reflète, d'une part, les conditionnements ci-dessus et, d'autre part, l'intention des élites de faire de l'imprimé un instrument de leur action politique.

Dans les **Principautés danubiennes**, plusieurs interventions législatives ont reconfiguré³ le parcours que pouvait suivre le livre imprimé, autochtone ou d'importation⁴. Notre propos est de compléter une série d'études antérieures sur le contrôle du livre dans les Principautés roumaines à partir de 1832 (pour la Valachie) et de 1833 (pour la Moldavie). Qu'un livre vînt de l'étranger ou qu'il fût produit au pays, sa circulation fut soumise à des réglementations très strictes. Celles-ci se diversifièrent vers le milieu du XIX^e siècle, tant dans les Principautés que dans l'Empire ottoman, en raison de l'accroissement de la production de livres laïques, de l'intensification des mouvements de libération nationale, et de la diffusion d'idées nuisibles à la stabilité des régimes politiques en place.

Dans les Principautés roumaines, ces dispositions touchaient à la mobilité du livre par rapport non seulement aux lecteurs roumains, mais aussi aux membres de toutes les communautés ethniques auxquelles les livres étaient destinés.

Une source de documents manuscrits des Archives nationales de Bucarest, que nous avons récemment réanalysée, nous a permis d'affiner notre image de la circulation du livre. L'examen des manuscrits contenus dans deux dossiers appartenant au fonds du ministère de l'Intérieur (datés de 1852 et 1853⁵) a

² Pour une vision plus large des champs de recherches portant sur le phénomène migratoire, voir Constance De Gourcy, « L'institution de l'absence en Méditerranée », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, 144, nov. 2018, <http://journals.openedition.org/remmm/11649>.

³ À partir des années 1830, quand furent adoptées les premières réglementations officielles de la circulation dans les Principautés du livre imprimé.

⁴ C'est ce qui se passe aussi dans l'Empire ottoman, après l'introduction des Tanzimat (voir les législations portant sur l'imprimé, 1857 et suiv.)

⁵ Fonds du ministère de l'Intérieur (MI : Diviziunea Rural-Comunală, 1840–1868), dossiers n^{os} 43/1852 et 31/1853.

complété les informations que nous avons déjà recueillies dans les documents du Cabinet des manuscrits de l'Académie roumaine de Bucarest. Il s'agit de la correspondance entre différents fonctionnaires de l'État impliqués dans la chaîne décisionnelle de la circulation du livre au milieu du XIX^e siècle en Valachie. L'analyse de ces documents nous a permis d'identifier un acte législatif (*poruncă*, « ordonnance ») émis au commencement de l'année 1852 et auquel nous n'avons trouvé que des renvois indirects, tant dans les manuscrits des Archives que dans ceux de l'Académie. Son identification a été d'autant plus ardue que nous n'avons pas encore réussi à consulter le numéro du *Bulletin officiel* où avait été publié le 25 janvier 1852. En revanche, *Gazeta Transilvaniei* publie, le 16 février 1852, le texte au sujet des nouvelles règles de la censure en Valachie⁶, qui « en raison de leur importance, méritent d'être connues du public [transylvain] ».

Ce document était envoyé à tous les préfets et à toutes les administrations⁷ impliquées dans le mécanisme de surveillance de la circulation du livre, dans le but d'empêcher l'entrée dans le pays, « à l'insu et sans la permission des autorités » d'imprimés au contenu « nuisible et scandaleux »⁸. Pour centraliser les formes de contrôle, il était décidé que la vérification des paquets de livres se ferait au siège du département (ministère) de l'Intérieur, après qu'auraient été remplies des formalités qui obligeaient le chef des gardes-frontières de confirmer l'existence des livres (*avec accusé de réception*) et de les expédier à Bucarest, en colis scellé et plombé. L'ordonnance évoque en termes catégoriques la responsabilité des fonctionnaires, passibles de sanctions en cas de négligence dans l'exercice de leur fonction, ainsi que de tous ceux qui auraient osé introduire dans le pays « par des moyens illégaux et de manière clandestine » des livres interdits. Le cas échéant, les étrangers étaient expulsés et les autochtones subissaient les rigueurs de la loi. Il convient de remarquer que la sanction de ce délit, tant pour les fonctionnaires de l'État que pour les particuliers, était en 1852 « la même que pour le délit de contrebande d'armes et de poudre noire ». Le fait d'assimiler la peine pour mise en circulation de livres au contenu jugé dangereux à celle pour infraction au régime des armes et munitions nous semble particulièrement révélateur pour la période en question. Précisons que c'est pour la première fois que nous retrouvons une pareille mention dans les réglementations des Principautés ; elle donne une idée de la magnitude du danger que représentait la mobilité du savoir parmi les vulnérabilités de la sûreté nationale.

Pour éviter de pareilles situations, le document encourageait la communication entre gardes-frontières et douaniers, employés des administrations locales (préfets et sous-préfets) et fonctionnaires de l'administration centrale (département de l'Intérieur, Secrétariat de l'État).

⁶ *Gazeta Transilvaniei*, n° 14/1852, p. 55, <http://documente.bcuciluj.ro/periodice.html>.

⁷ Nous avons retrouvé la correspondance du département (ministère) de l'Intérieur avec le département des Affaires militaires (f° 45), avec le département du Trésor de la Principauté de Valachie (f°s 25, 39), avec le Comité des quarantaines de la Principauté de Valachie (f° 6), et même avec le consulat britannique (f°s 3 à 7), etc. (MI 43/1852, Archives nationales de Bucarest – ANR).

⁸ *Gazeta Transilvaniei*, n° 14/1852, p. 55.

La correspondance officielle au sujet de la circulation du livre provenant de l'étranger⁹ invoque souvent l'article 8 des Règles de la censure (1849), dont on rappelle qu'elles ont été portées à la connaissance « de l'honorable Département, ainsi que de toutes les administrations compétentes »¹⁰ :

« Les coffres, colis, sacs ou paquets de livres et d'ouvrages à destination de la capitale ou d'autres localités ne pourront entrer dans le pays que munis des cachets de la douane ; une fois remplies les formalités de transit, ils seront expédiés directement à la douane centrale de Bucarest, d'où ils seront remis au Secrétariat et soumis à la censure... »¹¹

Le langage utilisé dans cette correspondance donne lieu à une lecture du système procédural de la censure : les résolutions, notes, rapports rappellent sans cesse les documents qui accompagnent chaque activité des fonctionnaires (« [les livres] sont remis, accompagnés de ce rapport, à l'honorable Département, lequel en disposera selon les règles prescrites par la loi »)¹².

D'après les dossiers étudiés, il s'agissait de livres imprimés dans différentes langues (français, anglais, allemand, grec, roumain) qui entraient dans le pays par les douanes de la Principauté de Valachie. Parfois, l'emballage des livres est tout aussi important que les livres mêmes, voire l'emporte sur ceux-ci aux yeux du propriétaire¹³.

On rencontre des situations où les livres d'importation arrivaient avec difficulté à leurs destinataires pour des raisons que nous pouvons essayer de reconstituer lorsqu'elles ne sont pas décrites explicitement. Il s'agit de la quantité des livres qui entraient dans le pays, de la diversité des langues dans lesquelles ils étaient imprimés, des dimensions réduites de l'appareil chargé d'en vérifier le contenu, des procédures imposant un certain trajet depuis la douane et jusqu'à la mise en possession des propriétaires, de l'absence de catalogues qui, selon les autorités, devaient accompagner les paquets de livres, d'interruptions dans la communication entre les différentes institutions, etc.

Pour ce qui est des catalogues de livres, la correspondance étudiée en évoque très souvent la consultation par les autorités¹⁴ comme partie obligatoire de la procédure ; ces listes, sur la base desquelles les livres étaient vérifiés, devaient être attachées aux rapports.

⁹ MI/43/1852/ANR, f^{os} 24, 25, 41. Voir aussi Ms. roum. 3871/Bibliothèque de l'Académie Roumaine – BAR, f^{os} 329, 350.

¹⁰ MI 43/1852, ANR, f^o 24.

¹¹ Article 8 des Règles de la censure, *ibid.*

¹² *Ibid.*, f^o 19.

¹³ Voir l'importance d'une sacoche de cuir utilisée comme emballage pour dix-sept livres imprimés dans plusieurs langues, qui traînaient depuis environ huit mois dans les dépôts de quelque administration ; exaspéré, leur destinataire entreprend de reconstituer leur parcours afin de les récupérer (MI/31/1853/ANR, f^o 19^{r-v}).

¹⁴ Voir la correspondance entre le département de l'Intérieur, le Secrétariat de l'État, les Préfectures ou les particuliers: MI 43/1852, MI/31/1853 (ANR), Ms. roum. 3871 (BAR).

Un coup d'œil jeté sur les noms des destinataires ou sur les langues dans lesquelles étaient rédigés les livres montre que ces derniers s'adressaient tant à des lecteurs roumains qu'à des membres de communautés parlant d'autres langues.

Si les Pays roumains avaient le droit d'imprimer, d'importer ou d'exporter des livres en respectant certaines dispositions légales, il n'en allait pas de même pour les communautés ethniques sud-est européennes vivant sous la domination directe de l'Empire ottoman. Cela explique la mise en œuvre de stratégies de substitution, comme l'impression des livres dans d'autres zones, y compris au nord du Danube. D'ailleurs, le territoire des Principautés constituait au milieu du XIX^e siècle une plaque tournante de l'impression de livres destinés à une partie de ces communautés.

La vigilance des autorités ottomanes à l'égard des communautés musulmanes et celle de la Patriarchie de Constantinople à l'égard des communautés orthodoxes firent qu'une partie de la production de livre se développe au dehors de l'Empire ottoman.

L'un des aspects les plus intéressants de la Renaissance nationale **bulgare** fut, au début du XIX^e siècle, l'apparition du livre imprimé. Le premier livre en bulgare moderne fut imprimé par souscription en 1806 à Râmnic – il s'agit d'un recueil (*Nedelnik*¹⁵ ou *Kiriakodromion*) écrit par Sophrone de Vratsa¹⁶. Sur le territoire bulgare, les activités entrepreneuriales dans le domaine de l'impression, de l'édition ou du commerce direct des livres (librairie) ne purent se développer avant 1878. C'est pourquoi le territoire roumain devient l'un des centres de la diaspora bulgare – c'est là que fut imprimé le premier abécédaire bulgare (Braşov, 1834), que fut rédigé le premier projet de Constitution bulgare (Bucarest, 1848) ou que furent jetées les bases de l'Académie bulgare (Brăila, 1868). C'est toujours là que fonctionnèrent, avant la guerre de 1877–1878, quelque 40 écoles en bulgare, dont celles de Bucarest, Galaţi, Giurgiu, Alexandria, Ploieşti, Bolgrad, etc. C'est toujours en Roumanie que furent imprimés avant 1878 70% des livres bulgares et quelque 80% des manuels en bulgare¹⁷. Au milieu du XIX^e siècle, plusieurs villes roumaines (Bucarest, Brăila, Bolgrad) deviennent pour l'émigration bulgare des centres typographiques de référence, où de nombreux intellectuels¹⁸ pourront développer leurs projets culturels. Ces initiatives viennent compléter les *cibles* de la société bulgare, à savoir la mise en place d'un système d'instruction moderne et laïque, et l'émancipation sous toutes ses formes (culturelle, politique, religieuse).

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, les livres bulgares parus en Bulgarie par souscription s'inscrivent, du point de vue thématique, dans quatre grandes catégories : livres religieux, livres d'école¹⁹, livres didactiques (en général) et belles-lettres²⁰. Le nombre total des livres publiés entre 1806 et 1856 fut de 358,

¹⁵ Nedka Kapralova, «La souscription littéraire en Bulgarie (1806-1856)», in *RESEE*, L, 2012, p. 44.

¹⁶ Ou *Sofronii Vratchanski* (Kotel, 1739 – Bucarest, 1813).

¹⁷ Elena Siupiu, *Intelectuali, elite, clase politice moderne în Sud-Estul european. Secolul XIX*, Bucarest, 2004, p. 154.

¹⁸ Éditeurs, auteurs de manuels, imprimeurs, littérateurs, traducteurs.

¹⁹ Sur l'ensemble des livres publiés par souscription entre 1806 et 1856, 35%, à savoir 27 titres étaient des livres d'école (voir Nedka Kapralova, *op. cit.*, p. 46).

²⁰ *Ibid.*, p. 45.

dont 116 (32,4%)²¹ appartenaient au domaine religieux, ce qui confirme le rythme lent de la laïcisation de la vie culturelle.

Ainsi, la période comprise entre l'impression du premier livre bulgare (1806) et la guerre de Crimée (1856) est marquée, dans le domaine de la vie spirituelle, de progrès lents et difficiles²².

La migration du livre bulgare dans les territoires roumains est liée à la mobilité sociale²³ et intellectuelle des membres²⁴ de cette diaspora, dans des domaines ayant trait à la création des écoles bulgares, aux imprimeries, aux cabinets de lecture, aux publications périodiques bulgares ou à l'instruction. Avant 1850, les seules institutions de culture (notamment dans l'espace urbain !) sont l'école et l'église²⁵. Avant 1878 il n'existait dans ces territoires ni lycées ni universités, ce qui explique la formation à l'étranger de structures professionnelles variées – juristes, médecins, compositeurs, peintres, philologues, historiens, etc.²⁶

La mobilité de l'émigration bulgare²⁷ dans différents espaces d'Europe au milieu du XIX^e siècle se superpose, le plus souvent, à la production et à la diffusion de livres destinés aux communautés bulgares.

²¹ Sur ce total, le nombre des livres parus par souscription fut de 78, dont 29 (37%) étaient des livres religieux, *ibid.* Elena Siupiur est d'avis que pendant les années 1806–1878 on imprima dans l'espace roumain quelque 300 livres en bulgare et une centaine d'auteurs bulgares dans des centres typographiques comme Bucarest, Brăila, Bolgrad, Braşov, Giurgiu, Ploieşti, Râmnicu Vâlcea, Galaţi. Au milieu du XIX^e siècle (1852–1878) paraissent sur le territoire roumain 54 publications périodiques bulgares. Cette évaluation s'inscrit dans une statistique plus ample, qui recense 98 périodiques bulgares parus entre 1844 et 1878. Belgrade, Novi Sad, Vienne, Prague, Leipzig, Moscou, Istanbul, Smyrne, Roussé, Andrinople, Thessalonique furent les centres typographiques où parurent les autres 44 périodiques bulgares (voir Elena Siupiur, *Intelectuali, elite...*, p. 170–171, notes 5 et 6). Selon le même auteur, 57 revues et journaux bulgares parurent en Roumanie (eadem, « Intelectualii bulgari sau de emigraţie în România în secolul al XIX-lea », in Alexandru Duţu (coord.), *Intelectuali din Balcani în România (Sec. XVII–XIX)*, Bucarest, 1984, p. 158).

²² Nedka Kapralova, *op. cit.*, p. 43–44.

²³ Certains auteurs ont identifié quatre vagues de l'émigration bulgare : la première est placée à la fin du XVIII^e siècle ; la deuxième, pendant la guerre russo-turque (1806–1812) ; la troisième, pendant la période 1828–1830 ; la quatrième, pendant la guerre de Crimée (1854–1856). Elena Siupiur, *Intelectuali, elite...*, p. 168, note 4.

²⁴ Il convient de préciser que les ressorts de cette mobilité sont dictés par des intérêts directs ou par les idéaux des groupes sociaux : alors que la population qui entreprend des activités économiques vient dans les territoires roumains directement de Bulgarie (à quelques exceptions près), les intellectuels viennent non seulement de Bulgarie, mais aussi d'autres espaces géographiques (Russie, Autriche, Serbie, Grèce, Allemagne, Tchéquie, Slovaquie, Istanbul), *ibid.*, p. 168–169. La géographie de la mobilité semble dessiner des itinéraires extrêmement intéressants pour ce dernier groupe social (rappelant ceux suivis par les Grecs avant 1830) : à mesure que l'on approche du moment 1878, les intellectuels bulgares (activement impliqués dans le soutien du mouvement de libération nationale) se rapprochent de leur propre espace ethnique.

²⁵ Ce système institutionnel primaire (l'école et l'église) s'appuya financièrement sur les contributions bénévoles des communautés urbaines (Elena Siupiur, *Intelectuali, elite...*, p. 166).

²⁶ Les fils des riches marchands ou les boursiers font leurs études à Istanbul, dans des collèges français ou à l'école militaire de médecine ; d'autres suivent des institutions d'enseignement de Vienne, Kiev, Saint-Petersbourg, Paris, Munich, Zagreb, etc. (*ibid.*).

²⁷ Au XIX^e siècle, l'émigration intellectuelle bulgare de Roumanie provenait de trois sources : de la Bulgarie (les intellectuels formés dans les écoles bulgares ou grecques, qui choisirent de mener leurs activités sur les territoires roumains) ; de différents centres culturels européens (Moscou, Kiev, etc., avec

Après 1878, la Bulgarie devient, à son tour, un espace de l'hospitalité pour les communautés albanaises, encore dépourvues d'un territoire national.

À partir de 1897, Sofia fut un centre important du mouvement littéraire albanais²⁸. Kristo Luarasi et Kosta Jani Trebicka y jettent les bases d'une imprimerie utilisant des caractères apportés de Bucarest.

On peut donc parler plutôt d'une *mobilité du savoir* à mesure que le processus de formation des élites sud-est européennes a lieu dans des espaces géographiques autres que les espaces ethniques. Vue sous cet angle, la *migration du livre* est étroitement liée à ce que nous avons appelé la *mobilité du savoir* au milieu du XIX^e siècle.

L'impression du **livre albanais** va de pair avec la formation d'une intelligentsia laïque, à mesure que les mouvements nationaux des Balkans deviennent plus forts.

Jusqu'au début du XIX^e siècle, les livres albanais imprimés²⁹ qui circulaient dans l'Empire ottoman étaient de type confessionnel et réduits quantitativement. Le passage du livre religieux au livre laïque (national) se produit graduellement tout au long du XIX^e siècle, jusqu'aux environs de 1878³⁰.

Un rôle important dans la production et la diffusion du livre albanais revint, d'une part, aux groupes de la diaspora et, d'autre part, aux missionnaires protestants ou à des gouvernements étrangers (par exemple, à celui de l'Autriche-Hongrie).

La circulation du livre albanais au sein des communautés placées sous la juridiction de l'Empire ottoman a rencontré bien des obstacles liés, entre autres, à l'absence d'une langue unifiée, à la diversité des alphabets utilisés, à l'analphabétisme³¹, à la division territoriale, sociale, ethnique, culturelle et religieuse.

Dans l'évolution de l'imprimé albanais, les trois premiers quarts du XIX^e siècle sont une période de transition des livres religieux aux livres *nationaux*.

Les Principautés roumaines constituèrent un important centre culturel de l'émigration albanaise³², permettant à Naum Veqilharđji d'imprimer³³ deux

leurs séminaires ; Vienne, Paris, Berlin, Wurtzbourg, Munich, Prague, Zagreb, etc., avec leurs lycées, leurs facultés de médecine, de lettres, de droit, etc. ; Istanbul, avec son école militaire de médecine, ses écoles grecques, ses collèges français, etc.) ; enfin, de la Roumanie (une partie des intellectuels bulgares étaient nés ici ou avaient fait leurs études, en totalité ou en partie, dans des écoles roumaines). *Ibid.*, p. 172.

²⁸ Nathalie Clayer, « Le goût du fruit défendu ou de la lecture de l'albanais dans l'Empire ottoman finissant », extrait de la *REMMM*, 87-88, 1999, p. 234, <https://journals.openedition.org/remmm/305?file=1>.

²⁹ Le premier livre imprimé en albanais fut, en 1555, le *Missel* de Gjon Buzuku. Nathalie Clayer distingue trois grandes étapes dans l'évolution du livre albanais imprimé : 1555-début du XIX^e siècle ; les trois premiers quarts du XIX^e siècle ; la période 1878-1908, *ibid.*, p. 227.

³⁰ *Ibid.*, p. 226.

³¹ Selon Nathalie Clayer, dans les années 1920, le taux d'analphabétisme dans la moitié nord de l'Albanie dépassait 90% et atteignait dans le nord-est 97 à 98% (Selenica, 1928). *Ibid.*, p. 248, note 22.

³² Il n'existe pas de renseignements sur l'activité des intellectuels albanais dans les Principautés avant 1821. Cătălina Vătăşescu, « Activitatea intelectuală și culturală a albanezilor din România (1844-1912) », dans Alexandru Duşu (coord.), *op. cit.*, p. 163, note 2.

³³ D'ailleurs, l'impression des livres fut l'un des objectifs de l'activité des Albanais en Roumanie ; leur but était de promouvoir la langue nationale et de la faire inclure dans la modernité européenne. Au milieu du XIX^e siècle, la tradition faisait que le grec était la langue de culture des communautés albanaises, l'albanais n'étant utilisé que dans le milieu familial. C'est pourquoi, avec l'appui financier des Albanais de

abécédaires en 1844 et 1845³⁴. Ceux-ci furent diffusés dans le sud de l'Albanie dans les régions de Korçë, Permet et Berat. Un pareil instrument fut perçu comme une *source miraculeuse* ouvrant et garantissant l'accès au savoir. Au milieu du XIX^e siècle, l'endroit où les abécédaires de Vequilhaardji étaient gardés dans la maison de n'importe quel Albanais du sud de l'Albanie était considéré comme *un endroit béni de Dieu*. Certains lui attribuaient une dimension sacrée pouvant servir de lien interconfessionnel : *les Évangiles et le Coran de l'albanisme*³⁵.

Ultérieurement, la littérature didactique (abécédaires, livres de lecture) fut imprimée dans différents autres centres du sud-est de l'Europe. Vers la fin du XIX^e siècle, la typologie de l'imprimé en albanais se diversifie : à côté des livres didactiques, on voit paraître des recueils de poésie, des pièces de théâtre, des livres d'histoire, des traductions de livres occidentaux ou des périodiques (annuaires, revues, journaux)³⁶.

Il existait parmi les musulmans (et sans doute parmi les orthodoxes aussi) cette idée qu'apprendre à lire et à écrire en albanais n'aidait guère la jeune génération, parce que « avec le grec, tu peux devenir secrétaire chez un commerçant, un sarraf, etc., avec le turc, tu peux exercer toutes les charges de fonctionnaires de l'État, mais avec l'albanais tu ne peux rien faire »³⁷.

L'une des personnalités les plus marquantes du mouvement albanais de renaissance nationale, l'intellectuel polyglotte Pasho Vasa Shkodrani, alias Wassa Pacha, fut l'auteur de plusieurs ouvrages en français. Il occupa en même temps une dignité importante dans l'administration ottomane, représentant la Porte en tant que gouverneur du nord du Liban (1883–1892)³⁸.

La production et la circulation dans le sud-est européen des **livres en grec** s'inscrit à son tour dans l'analyse de notre champ de recherche.

La présence au nord du Danube d'une importante communauté d'intellectuels grecs à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle a été due en grande partie au fonctionnement à Bucarest et à Iași des Académies princières qui promouvaient un enseignement en langue grecque, encouragé par les princes phanariotes de l'époque³⁹. Les Académies princières des Pays roumains devinrent des foyers de

Roumanie, on ouvrit des écoles où l'enseignement se faisait en grec. D'autres Albanais envoyaient leurs enfants dans les écoles roumaines ouvertes pour les Aroumains de la péninsule des Balkans. *Ibid.*, p. 172.

³⁴ Pour Cătălina Vătășescu, la période 1846-1881 correspond à un hiatus dans l'activité des Albanais de Roumanie. Les tentatives pour constituer des sociétés culturelles albanaises sur le territoire roumain sont reprises autour de l'année 1881. *Ibid.*, p. 164, 174.

³⁵ Voir Nathalie Clayer, *op. cit.*, p. 233.

³⁶ Selon les statistiques portant sur l'imprimé destiné aux Albanais, il est estimé que pendant les quarante ans ayant précédé la révolution des Jeunes-Turcs (1908) furent publiés quelque 200 livres et brochures religieux ou laïques et presque 60 périodiques (au total, 1400 numéros environ). Ces chiffres concernent l'activité typographique sur le territoire de l'Empire ottoman. *Ibid.*

³⁷ P. Pepo, 1962, p. 179, apud *ibid.*, p. 243, note 18.

³⁸ Alain Vuillemin, « Les littératures d'expression française dans les pays du sud-est de l'Europe (XVIII^e–XXI^e siècles) », *Fabula. Les colloques, La conquête de la langue*, § 6, <http://www.fabula.org/colloques/document1978.php>.

³⁹ Cornelia Papacostea-Danielopolu, « Formația intelectualilor greci din țările române (1750–1830) », dans Alexandru Duțu (coord.), *op. cit.*, p. 72.

formation intellectuelle pour l'ensemble de l'espace sud-est européen et comptèrent parmi les plus importants centres d'enseignement en langue grecque.

La mobilité sociale de ceux qui allaient former l'élite intellectuelle grecque est étroitement liée à l'accès au savoir que pouvaient offrir les différents centres culturels de l'époque par l'intermédiaire de l'éducation et implicitement des lectures. En ce qui la concerne, l'intelligentsia grecque des Principautés roumaines était en partie formée d'abord dans les écoles des territoires grecs occupés (Melenikos, Zagora, Cydonia, Chios, etc.), puis dans des institutions de Constantinople, Chalcis, Smyrne, ou d'Italie, d'Allemagne et, plus tard, de France⁴⁰. Une fois les études terminées, certains de ces Grecs arrivaient dans les Principautés, attirés par les perspectives d'une belle carrière. D'autres étaient formés dans les Principautés mêmes et choisissaient une profession didactique ou dans le domaine des lettres, sous la direction de mentors jouissant d'un grand capital de confiance dans la vie publique et culturelle de l'époque.

Avant 1830, le modèle intellectuel grec dans les Principautés se cristallise autour de la typologie de l'intellectuel militant⁴¹ qui, préoccupé par la modernisation de l'enseignement (contenu, méthodes), par l'orientation des lectures de la jeune génération (Roumains, Grecs) et par l'intégration de celle-ci à la vie administrative, essaie de l'influencer en obtenant un statut social et professionnel d'élite.

L'activité typographique menée par la communauté grecque sur le territoire des Principautés danubiennes pendant la période 1830–1860 s'inscrit dans ce que Cornelia Papacostea-Danielopolu appelait une « fin d'époque »⁴². Le nombre des livres et des périodiques imprimés pendant ces trente ans n'est guère impressionnant (150 livres et 26 périodiques⁴³), mais reflète une circulation restreinte : ces imprimés, produits par les membres de la communauté grecque pour répondre aux besoins de celle-ci, ont trait à la vie des colonies de Roumanie⁴⁴.

Dans l'**Empire ottoman**, la circulation du livre au milieu du XIX^e siècle fut réglementée par une série d'interventions législatives visant le contrôle direct de l'imprimé produit sur le territoire de l'Empire ou importé.

Ainsi, pour pouvoir ouvrir une imprimerie à Constantinople, il fallait une autorisation délivrée par le ministère de la Police. Toute requête était soumise au préalable à un examen de la part du Conseil de l'instruction publique et du ministère de la Police, lesquels communiquaient leurs rapports d'évaluation au Grand-Vizir.

Les demandes d'autorisations pour créer des ateliers typographiques (imprimeries, lithographies) dans les provinces suivaient un parcours très semblable, étant transmises aux autorités centrales par les gouverneurs. Avant de pouvoir circuler, tout livre et toute brochure devaient être soumis à un contrôle préalable : un exemplaire était remis aux autorités compétentes, qui délivraient l'autorisation d'imprimer.

⁴⁰ *Ibid.*, p. 77.

⁴¹ L'expression appartient à Cornelia Papacostea-Danielopolu, *ibid.*, p. 112.

⁴² Cornelia Papacostea-Danielopolu, *Comunitățile grecești din România în secolul al XIX-lea*, Bucarest, 1996, p. 123.

⁴³ *Ibid.*

⁴⁴ *Ibid.*

Les étrangers qui voulaient ouvrir des imprimeries ou faire imprimer des livres ou des brochures avaient pour partenaire institutionnel le ministère des Affaires étrangères. Aucune imprimerie ne pouvait fonctionner, aucun livre ne pouvait paraître sans l'autorisation de cet organisme.

Toute publication⁴⁵ nuisible devait être saisie par la police ; l'imprimerie devait être fermée et les coupables devaient être punis conformément au Code pénal (délits ou contraventions)⁴⁶.

Le contenu proprement dit des imprimés (livres, brochures, écrits) fit l'objet de préoccupations spéciales de la part des autorités ottomanes pendant la seconde moitié du XIX^e siècle. En 1876 fut publiée une *Notification officielle pour empêcher la publication ou l'introduction dans l'Empire de livres, brochures ou écrits nuisibles*, qui complétait les réglementations de la circulation et de la production de livres dans la capitale et les provinces de l'Empire. Les attributions de contrôle, reconfirmées pour certaines institutions, étaient étendues à d'autres, afin de mieux surveiller le contenu d'un nombre croissant de livres produits ou entrés dans l'Empire. À côté du Conseil de l'instruction publique, la Direction de la presse et la Douane contribuèrent à renforcer le mécanisme de contrôle.

Ainsi, les manuscrits des livres qui allaient être imprimés à Constantinople étaient présentés au ministère de l'Instruction publique, qui délivrait un permis provisoire pour l'impression. Une fois l'ouvrage imprimé, deux exemplaires étaient présentés au même ministère, qui vérifiait la conformité du manuscrit avec la version imprimée. L'un des exemplaires était retenu et l'autre, revêtu du cachet du Conseil de l'instruction publique, était restitué au solliciteur avec le permis de publication.

En tête de chaque imprimé devaient être inscrits : l'indication du sujet (religieux, scientifique), les noms de l'auteur ou du traducteur, le nom de l'éditeur, le nom de l'imprimerie et la date d'impression⁴⁷.

Une fois arrivées dans la capitale, les publications venant des provinces ou de l'étranger étaient soumises à un autre type de procédure. Tout d'abord, elles étaient retenues à la douane. Ensuite, elles suivaient des trajets différents, selon les langues dans lesquelles elles étaient écrites : la vérification du contenu des publications en turc, arabe ou persan était du ressort du Conseil de l'instruction publique ; la Douane et la Direction de la presse s'occupaient de celles en langues étrangères.

⁴⁵ Voir *Règlement concernant les imprimeries*, 1857, art. 1–9. En plus, les étrangers qui voulaient publier des journaux dans l'Empire ne pouvaient le faire qu'en les faisant imprimer dans des imprimeries autorisées par le ministère des Affaires étrangères (art. 6). Grégoire Aristarchi Bey, *Législation ottomane, ou Recueil des lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'Empire Ottomans*, III^e partie, Constantinople, 1874, p. 318–319, www.gallica.bnf.fr.

⁴⁶ Le Code pénal ottoman (28 Zülhicce 1274) distinguait entre crimes, délits et contraventions. Les délits étaient des actes punis de peines correctionnelles – l'emprisonnement (excédant une semaine), l'exil à temps (de trois mois à trois ans), la révocation d'un emploi public, l'amende. Les contraventions étaient des actes punis de peines de police – l'emprisonnement (de vingt-quatre heures à une semaine), l'amende (jusqu'à cent piastres au plus). *Ibid.*, II^e partie, 1874, p. 212–213, p. 218.

⁴⁷ *Notification...*, *ibid.*, V^e partie, 1877, p. 237.

La libre circulation du livre (et la validité de son contenu) était confirmée par l'apposition d'un cachet portant « autorisé » sur chaque exemplaire contrôlé⁴⁸.

Quant aux publications introduites dans les provinces de l'Empire, elles étaient vérifiées par les autorités locales et accompagnées ensuite d'un document (déclaration) mentionnant le sujet, le nom de l'auteur, le propriétaire, l'importateur, le nombre des volumes et la décision de la douane (laissez-passer ou saisie)⁴⁹.

Bientôt on revint sur cette disposition, en distinguant entre les livres imprimés à l'étranger et ceux imprimés dans l'Empire, mais qui circulaient d'une province à l'autre⁵⁰. Cette dernière catégorie avait été assimilée par la censure « au livre introduit dans les provinces de l'Empire ». En vertu de l'arrêté viziriel du 5 mars 1876, les imprimés (livres, brochures) produits sur le territoire de l'Empire devaient être censurés par le ministère de l'Instruction publique, tandis que ceux d'importation devaient l'être par la Douane.

CONCLUSION

Au milieu du XIX^e siècle, la production et la circulation du livre dans les espaces sud-est européens ont créé de nouveaux réseaux de communication sociale et intellectuelle. Pour les communautés sous domination ottomane, l'imprimé fut utilisé d'une part comme instrument d'alphabetisation (abécédaires, livres d'écoles, livres de lecture) et, d'autre part, comme ressource de l'action politique (écrits politiques, programmes révolutionnaires, appels, etc.).

Chez certaines communautés des Balkans faisant partie de l'Empire ottoman, l'impossibilité d'imprimer des livres dans leurs propres langues et territoires nationaux conduit à un processus de migration des élites, disposées à assumer leur absence en la suppléant, dans d'autres espaces géographiques, par des activités culturelles, politiques ou économiques menées au nom des communautés en question⁵¹. Prend ainsi naissance un rapport en apparence ambivalent, mais non irréconciliable, entre la présence et l'absence de ces représentants dans leurs propres communautés ou territoires. La distance est suppléée par un engagement actif dans l'impression de livres ou de journaux destinés aux Bulgares, Albanais, Grecs, etc., à condition de respecter les réglementations en vigueur.

⁴⁸ La Direction de la presse validait les écrits politiques, et le ministère de l'Instruction publique le reste des publications. *Ibid.*

⁴⁹ *Notification...*, *ibid.*, p. 238.

⁵⁰ *Décret Viziriel ordonnant que les livres imprimés dans l'Empire, avec l'autorisation du Ministère de l'Instruction publique, ne seront pas censurés dans les douanes*, 8 Sefer 1293 (5 mars 1876), *ibid.*

⁵¹ Certains s'intègrent totalement à la culture du pays d'adoption. C'est le cas de professeurs grecs fixés à Bucarest, qui non seulement y enseignent dans les écoles roumaines, mais finissent par écrire des livres en roumain et à prendre une part active à la vie publique du pays au milieu du XIX^e siècle et pendant la période suivante. À la fin de leur carrière, une partie d'entre eux retournent en Grèce où, poussés par une nostalgie toute naturelle, ils continuent d'écrire pour des journaux bucarestois. Voir Cornelia Papacostea-Danielopolu, *Comunitățile grecești...*, p. 18.

Il ne faut d'autre part oublier que tous les phénomènes culturels associés à l'univers du livre ont lieu dans un contexte géopolitique et idéologique qui impose une stricte surveillance du contenu et de la circulation des imprimés (livres, brochures, journaux, écrits émanant des autorités). Dans les Principautés roumaines et dans l'Empire ottoman, l'adoption de lois sur le contrôle des imprimés ou de l'activité typographique, la diversification des procédures de vérification et l'augmentation du nombre (toujours insuffisant) des fonctionnaires impliqués dans ce processus sont autant d'indices de l'intensification, au milieu du XIX^e siècle, de la circulation des livres et des individus dans le sud-est de l'Europe.

Il s'agit, en conclusion, de deux phénomènes – la circulation du livre et le contrôle de l'imprimé – qui, loin de se tempérer l'un l'autre, se stimulent réciproquement par la recherche assidue de solutions d'adaptation qui transcendent les époques historiques.

virginia@emediaintelligence.com